

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/12

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 28 janvier 2013*

*L'an deux mille treize et le vingt-huit janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 21 janvier 2013.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER –  
BEUGNET – BOUAZZA- CORNET – FIALON – HILAIRE – JOLLIVET  
– VERNET – VOLLE.**

**Excusés : M AUZAS a donné sa procuration à J-L CHAUSSIGNAND ;  
Mme SALA.**

**Absents : M. DELAZUN.**

*Mme Christiane CROZIER a été élue secrétaire.*

**Objet : Participation communale pour le voyage scolaire de la classe de CE1-CE2  
et CE2-CM1 de l'école publique en juin 2013.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Décide de participer à une sortie à la grotte CHAUVET du 04 juin 2013 dans le cadre du « Patrimoine Ardéchois » de la classe de CE1 – CE2 et la classe de CE2 – CM1 de l'école primaire publique.

.../...



- Précise que le montant attribué sera de 34.00 € pour la classe de CE1 – CE2 pour les 17 élèves d’Alba la Romaine, soit suivant l’effectif prévisionnel avant la sortie et calculé en fonction du montant de subvention sollicitée par l’école primaire publique.
- Précise que le montant attribué sera de 42.00 € pour la classe de CE2 – CM1 pour les 21 élèves d’Alba la Romaine, soit suivant l’effectif prévisionnel avant la sortie et calculé en fonction du montant de subvention sollicitée par l’école primaire publique.
- Cette participation sera versée à la coopérative scolaire primaire publique sur production des instituteurs de l’état des effectifs ayant réellement participés à la sortie.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 28 janvier 2013.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 29 janvier 2013.  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

